

11, rue du Château
L-6922 BERG



Tél.: 77 00 49 – 1

Fax: 77 00 82

E-mail: secretariat@betzdorf.lu

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf a l'honneur d'inviter les membres du Conseil Communal de la commune de Betzdorf, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13.12.1988, à se réunir en date du

VENDREDI, 14 décembre 2018 à 8.30 heures

dans la salle de conférence de la **mairie à BERG**, avec l'ordre du jour ci-après:

ORDRE DU JOUR:

Séance publique:

1. Approbation de recettes
2. Approbation du budget rectifié 2018 et du budget 2019
3. Approbation d'une convention concernant le Réseau pour le Travail et la Promotion Humaine (RTPH)
4. Approbation d'un contrat de bail à ferme concernant des terrains à Mensdorf
5. Approbation d'un contrat de mise à disposition à Roodt/Syre
6. Approbation d'un acte concernant l'acquisition de terrains à Betzdorf
7. Approbation d'un acte concernant l'acquisition de terrains à Mensdorf, Uebersyren et Niederanven
8. Approbation du règlement relatif à l'utilisation du parc de recyclage mobile du syndicat SIGRE
9. Subsidés à accorder dans le cadre de "d'Gemeng Betzder hëlleft"
10. Approbation d'un subside extraordinaire à une association locale
11. Confirmation de règlements d'urgence de circulation
12. Informations aux membres du conseil communal.
13. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
14. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 7 décembre 2018.

Le collège des bourgmestre et échevins,